

[N°48]
Juin 2014

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER:
Fête de la ville
P. 13-15



ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Transmettre la mémoire



P. 7 RYTHMES SCOLAIRES
Ce qui change
à la rentrée

P. 8 EUROPÉENNES
Les résultats
à Fleury

**P. 19 CONCERT
D'ÉTÉ**
Jazz au Marcille



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Ensemble, écrivons l'histoire de Fleury ! p.6
- Avez-vous droit au RSA ? p.7

Demain ma ville

- Résultats des élections européennes p.8
- Agir pour la planète p.9

Vivre ensemble

- Rythmes scolaires : ce qui change à la rentrée p.10
- Trois chantiers pour les familles p.11
- Commerces : lavage-auto et optique p.12

Dossier p.13

Fête de la ville : en avant la musique !

- Flashmob - Fusées p.14
- Cessez l'feu - Le programme p.15

Rendez-vous p.16

- Éducation : RE-porters en herbe p.16
- Expo : les totems recyclent les couleurs p.17
- CMA : floraisons de spectacles p.18
- Jazz au Marcille p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 1, 3, 4 (photos n°s 1, 2, 3, 4 et 6), 5 et 19 (en haut) : Djamilia Calin - Page 6 (en haut) : source René Davoine - Page 8 : Wikicommons - Page 13 : Les Cubiténistes - Page 15 : Baptiste le Quiniou (en haut), DR (en bas) - Page 19 (au milieu) : Sylvain Gripoix - Page 24 : Idées Fraîches.



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Pour cet édito du mois de juin, il me semble important de vous donner des explications sur le refus récent de la majorité municipale de prêter la salle Malraux à une association de la ville. Cette décision nous vaut aujourd'hui de voir la municipalité traitée de censeur et de saboter le travail associatif.

Il est important de rappeler, sans entrer dans les détails exhaustifs qui nous ont conduits à prendre cette décision radicale, que le prêt de la salle Malraux, salle municipale, aux associations, est soumis au respect de procédures et de règles qui sont claires et connues de toutes les associations.

Ces procédures n'ont aucunement été respectées par les associations qui devaient organiser la manifestation du 7 juin. Par ailleurs les contraintes techniques de prêt de la salle, compte tenu du délai très court imposé par l'association, ne nous ont pas permis de mettre à disposition des associations les techniciens compétents pour assurer un concert de cette envergure dans de bonnes conditions.

Aussi c'est avant tout pour des raisons techniques que la majorité municipale a pris la décision de ne pas prêter la salle Malraux le 7 juin.

Il est toutefois important de vous rappeler que la majorité municipale, qui se veut investie dans le respect de valeurs humaines fortes, ne cautionne pas non plus le choix de l'artiste qui était fait par les associations.

Cependant je tiens à réaffirmer à l'ensemble de la population, et surtout à nos jeunes, qu'il n'a jamais été question d'interdire mais bien de travailler dans de bonnes conditions avec nos associations.

La vie associative doit être, avant tout, un moteur du dynamisme local et du "bien vivre ensemble". A chaque fois que des initiatives se feront dans ce sens, si tant est qu'elles respectent les conditions indispensables à une organisation sereine et sérieuse, la Ville répondra présente pour les encourager et les accompagner le mieux possible.

Fidèlement,



1

2



3

4



5



6



7



1 2 JOULIK • Les Floriacumois étaient conviés, **samedi 17 mai**, à un spectacle pas comme les autres : professionnels et amateurs partageaient la scène du CMA pour un beau voyage musical à travers l'Europe et l'Amérique.

3 4 VERTIKAL • Soirée placée sous le signe du hip-hop, de l'énergie et de la poésie, avec les jeunes amateurs du CMA et la compagnie Aktuel Force emmenée par Gabin Nuissier.

5 COMMÉMORATION • Le **jeudi 8 mai**, la municipalité et les associations d'anciens combattants commémorent le souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

6 BROCANTE & VIDE-GRENIERS • Jouets, bibelots, livres, meubles... Il y en avait pour tous les goûts le **dimanche 18 mai**, rue du Bois-des-Chaqueux.

7 CARNAVAL • **Samedi 10 mai**, petits et grands sont partis sur les traces des Vikings et comme eux, ils n'ont pas eu peur de braver l'eau et le gros temps !

COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE • Du **17 au 23 mai**, Fleury célébrait le 166^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, en partenariat avec le collectif "Lespwi Mawonaj". Une semaine autour de la mémoire, qui a permis à une centaine de familles antillaises de participer aux ateliers de généalogie initiés par le Comité Marche 98, le 20 mai, salle Malraux. Grâce à une base de données de plus de 125 000 patronymes, certaines ont pu retrouver la trace de leur ancêtre, le premier à avoir porté leur nom de famille lors de l'abolition de l'esclavage. L'exposition "Les noms de l'abolition" était aussi présentée toute la semaine ainsi que des affiches réalisées par les graphistes en formation de l'EMI* pour l'association "Sortir du colonialisme". Le vendredi soir, un gigantesque Lewoz (chants et danses au son de tambours traditionnels) a clôturé les festivités au gymnase, réunissant plus de 1100 personnes ! Merci aux associations Bwa Bandé, Reflet d'Outre-Mer, Lyannaj'91 et Ti'macatia d'avoir ouvert une porte sur l'histoire, mais aussi sur la découverte des cultures antillaises et réunionnaises.

* École des métiers de l'information.

SENIORS

Service courses

Service de bus pour les seniors vers les magasins et centres commerciaux :

vendredi 13 juin

vers Carrefour Sainte-Geneviève-des-Bois ;

jeudi 19 juin vers Leclerc Fleury-Mérogis ; **vendredi 27 juin** vers Auchan Brétigny-sur-Orge.

Pour toutes ces dates, départs : 13h30 mairie ; 13h35 rond-point des Chaqueux/Mérentaise ; 13h40 centre commercial des Résidences.

Rens. : 01 69 46 72 19.

BOLLING UND KEMPER

Sirène

Le 12 juin à 9h, la société Bollig und Kemper procédera à un exercice d'évacuation.

Pas d'inquiétude, il s'agit d'un simple entraînement.

ARRÊTÉ

Chiens en ville

Suite à des plaintes en mairie et à la gendarmerie, la municipalité a pris un arrêté (28/4/2014) relatif à la circulation des chiens sur la commune. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sans maître dans les parcs, sur les voies publiques ou les espaces privés ouverts à la circulation. Les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas porter atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique. Toute infraction sera poursuivie conformément à la loi.

ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL

Ensemble, écrivons l'histoire de Fleury !

A quand remonte l'existence de la ville de Fleury-Mérogis ? Pourquoi y avait-il des moutons et non des vaches dans les prairies communales du 19^e siècle ? Qui a décidé de l'installation de la plus grande prison d'Europe à Fleury ? Les 18 et 25 juin prochains, participez aux nouveaux ateliers "Écrivons l'histoire de Fleury !"

M. René Davoine, historien local, connaît bien les périodes clés de l'histoire de Fleury. Il nous aidera à comprendre pourquoi l'ancienne paroisse de Fleury-le-Comte a disparu et comment vivaient les Floriacumois dans le passé.

De leur côté, les aîné-e-s auront certainement beaucoup d'histoires à nous raconter, des témoignages intéressants sur les périodes de guerres... Les jeunes seront peut-être étonnés de savoir qu'on vendait des œufs et du lait dans les fermes de Fleury. Ces dernières décennies, c'est surtout l'installation de la plus grande prison d'Europe qui a marqué les esprits. Mais connaît-

on l'histoire des familles qui se sont installées dans les logements HLM ? D'où venaient-elles ? Quel regard les générations actuelles portent-elles sur cette histoire récente ? Et à quoi ressemblera Fleury dans quelques années ? Jeunes et seniors, venez écrire l'histoire de Fleury et la conjuguer au passé, présent et futur ! **Rendez-vous à l'Espace intergénérationnel les mercredis 18 et 25 juin de 14h à 17h.** N'hésitez pas à apporter vos photos, récits, dessins, peintures, vidéos, etc. A l'issue des neuf ateliers prévus entre juin et novembre 2014, les documents collectés serviront à la réalisation d'un livret. ■



PRÉVENTION

Registre canicule : inscrivez-vous !

La canicule (forte chaleur durant plusieurs jours et température qui reste élevée la nuit) peut mettre en danger la santé des personnes, tout particulièrement celle des nourrissons, des personnes âgées, des malades chroniques ou encore des personnes consommant drogues ou alcool. Au-delà des précautions habituelles (protection contre le soleil et la chaleur, hydratation régulière, alimentation adaptée, efforts physiques limités...), les personnes fragiles peuvent bénéficier des aides prévues par le Plan national de canicule (depuis le 1^{er} juin). Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à s'inscrire sur le registre de la mairie de Fleury-Mérogis.

Un formulaire a d'ailleurs été envoyé aux retraité-e-s de la ville. Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous souhaitez des informations complémentaires, contactez le CCAS au 01 69 46 72 30 ou au 01 69 46 72 19.

SOCIAL

Avez-vous droit au RSA ?

Le Revenu de solidarité active (RSA) assure un revenu minimum aux personnes qui n'exercent aucune activité professionnelle. Mais pas seulement. En effet, il peut aussi constituer un complément de revenu à un petit salaire. Renseignez-vous en mairie auprès du service Emploi et Insertion ou du CCAS.

L'objectif du RSA est d'encourager la reprise ou l'accroissement d'une activité professionnelle. Il donne des droits (accompagnement individuel, couverture maladie universelle complémentaire, gratuité des transports) et des devoirs (signature d'un contrat, présence aux rendez-vous, démarches...). Il remplace depuis 2009 le Revenu minimum d'insertion (RMI) et l'Allocation de parent isolé (API). Son attribution est décidée par la CAF.

Un revenu minimum :

le RSA socle

Le RSA assure un revenu minimum aux ménages dont les ressources sont faibles. Les personnes sans emploi perçoivent le montant forfaitaire du RSA (RSA "socle"). Les montants sont variables selon la composition du ménage : 1 personne seule avec un enfant : 748,97€ ; 1 personne seule sans ressources : 499,31€ ; couple sans enfant : 748,97€ ; couple avec enfant : 898,76€, etc. Le montant dépend de chaque situation et est recalculé tous les 3 mois. Si le foyer reçoit des prestations familiales et des aides au logement, le RSA est diminué de certains montants forfaitaires.

Le RSA activité

Le RSA apporte également un supplément de ressources aux personnes qui ont une activité avec un petit salaire et aux "travailleurs pauvres" : salariés à temps partiel ou complet, stagiaires en formation rémunérée, etc. On estime que 68 % des personnes éligibles au RSA activité n'en font pas la demande (source : Libération mai 2014).

Le RSA jeunes

Depuis 2010, le RSA a été étendu aux 18-25 ans sous certaines conditions : pour les moins de 25 ans ayant travaillé au moins 2 ans au cours des 3 dernières années (3214 heures de travail) ; pour les 16-25 ans assumant la charge d'un ou plusieurs enfants. ■

ÉLIGIBLE ?

Pour le savoir : www.caf.fr ou www.msa.fr ou par tél. au 3939 (Allo service public).

CONTACTS

> Espace Emploi Fleury-Mérogis
Mairie - 12, rue Roger-Clavier
01 69 46 72 03

> Maison départementale
des solidarités de Sainte-
Geneviève-des-Bois
4-6, rue Frédéric-Joliot-Curie
01 69 46 57 60

> Caisses d'allocations familiales
91764 Palaiseau cedex
08 10 25 91 10 - www.caf.fr

> Mutualité sociale agricole
75691 Paris cedex
01 30 63 88 80

> www.rsa.gouv.fr



ATELIER SANTÉ VILLE

Dépistages gratuits et anonymes

L'Atelier Santé Ville du Val d'Orge organise un dépistage (anonyme et gratuit) du sida au centre commercial des Joncs-Marins (à proximité du magasin Leclerc) le **mardi 10 juin** de 13h30 à 18h. Retrouvez les dates et les informations sur www.agglo-valdorge.fr ou 01 69 72 84 84.

VACATAIRES

Recrutement

La Ville recherche deux vacataires (niveau Bac+2) pour assurer l'étude surveillée sur les groupes scolaires Langevin et Curie, à la rentrée prochaine. **Contacts** : centre de loisirs, 01 60 16 00 02.

LES ATELIERS DE L'EMPLOI

Simulation d'entretien

Mercredi 9 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 16h en mairie. Inscriptions obligatoires auprès de l'espace Emploi de la mairie au 01 69 46 72 03 ou 01 69 46 72 31.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les résultats du 25 mai

Dimanche 25 mai, les citoyens français ont élu leurs nouveaux députés européens qui siégeront à Strasbourg et à Bruxelles jusqu'en 2019. Voici les résultats obtenus à Fleury pour chacune des 31 listes.

■ **Inscrits** : 3052 ■ **Votants** : 945 (30,96%) ■ **Abstentions** : 2107 (69,04%) ■ **Nuls** : 15 (0,49%)
 ■ **Blancs** : 17 (0,56%) ■ **Exprimés** : 913 (29,91%).

Listes	exprimés	en %
Régions et peuples solidaires	0	0
Nous citoyens	7	0,77
Europe solidaire	0	0
Liste Europe écologie	61	6,68
Europe décroissance	0	0
Cannabis sans frontière, stop la prohibition	0	0
Pour la France, agir en Europe avec Alain Lamassouze	81	8,87
Parti fédéraliste européen	0	0
Pour une France royale au cœur de l'Europe	0	0
Ensemble pour une Europe équitable	0	0
UDI Modem les Européens, liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo	34	3,72
Espéranto langue commune équitable pour l'Europe	1	0,11
Communistes	0	0
Debout la France ! Ni système, ni extrêmes, avec Nicolas Dupont-Aignan	38	4,16
Citoyens du vote blanc	19	2,08
Féministes pour une Europe solidaire	2	0,22
Alliance écoligiste indépendante	15	1,64
Choisir notre Europe	159	17,42
Stop à l'Europe de la finance, l'humain d'abord ! Front de gauche	123	13,47
Démocratie réelle	0	0
Pour une Europe libre	6	0,66
UPR-IDF	2	0,22
L'Europe de Marrakech à Istanbul	0	0
Lutte ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs	10	1,10
Europirates d'IDF	4	0,44
Nouvelle donne	20	2,19
Europe citoyenne	4	0,44
Parti européen	0	0
Force vie	12	1,31
Liste bleu Marine, non à Bruxelles, oui à la France	302	33,08
Pour une Europe des travailleurs et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement !	13	1,42

Retrouvez tous les résultats (par bureau) sur le site de la Ville : www.mairie-fleury-merogis.fr

Quels pouvoirs pour le Parlement européen ?

Le Parlement européen représente les 506 millions d'habitants des 28 États membres de l'Union européenne. Dans tous les États, les eurodéputés sont élus au suffrage universel direct, à la proportionnelle. Le Parlement européen a un pouvoir budgétaire : il prépare et vote, avec le conseil de l'UE, le budget annuel de l'UE. Il a un pouvoir législatif : il adopte, avec le conseil, les actes juridiques de l'UE (règlements, directives...), sur proposition de la Commission européenne. Enfin, il a un pouvoir de contrôle : il peut censurer la commission qui doit alors démissionner, poser des questions écrites ou orales au conseil et à la commission, recevoir des pétitions citoyennes, etc.



ENVIRONNEMENT

Agir pour la planète

Participer au nettoyage des espaces boisés, recycler ses vêtements dans les deux points Relais prochainement installés à Fleury, telles sont les actions qui peuvent être menées par les particuliers et la mairie pour agir concrètement pour la planète et les hommes.

En comparaison de nombreuses communes franciliennes, la ville de Fleury est une ville verte : forêt régionale de Saint-Eutrope, parcs et lac de la Greffière, etc. Mais ces espaces sont fragiles et sont régulièrement pollués par le dépôt sauvage de déchets. C'est pourquoi, en écho à l'opération "Essonne verte, Essonne propre", la Ville organise une journée de nettoyage dans une zone boisée de la commune.

Bois des Joncs-Marins : grand nettoyage le 14 juin

Cette année, les habitants passeront au peigne fin le bois des Joncs-Marins. Rendez-vous derrière le magasin Leclerc, rue des Joncs-Marins, en lisière du bois, le samedi 14 juin à partir de 14h. Au programme : ramassage des déchets, sensibilisation à la protection de la nature... Sacs-poubelles, gants, bennes... tout le matériel nécessaire sera mis à la disposition des volontaires. Sans oublier les boissons et le goûter qui viendront récompenser les valeureux participants. Venez nombreux !

Nouveau : collecte textile à Fleury

En juin, deux conteneurs du Relais seront installés à Fleury-Mérogis : à proximité de l'espace pétanque et au bout de la rue du CNR, derrière le garage automobile. Il s'agit de deux nouveaux points de collecte permettant aux habitants de déposer régulièrement leurs textiles usagés. Les conteneurs sont prévus pour recevoir dans des sacs fermés de

50 litres maximum : les vêtements en bon état, les chaussures (attachées par paires), le linge de maison (draps, torchons...), la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...). Il ne faut pas y déposer de déchets, de linge mouillé ou encore de textiles ayant servi pour des travaux ménagers ou du bricolage. Encadré par une convention, ce nouveau service gratuit (pour les habitants comme pour la mairie) comprend la fabrication et la pose des conteneurs, leur sécurisation, leur entretien (lavage, réparation, remplacement), le nettoyage régulier des abords, etc. En cas d'incident, un numéro est indiqué sur chaque borne pour contacter les équipes d'intervention du Relais.

Le Relais, un levier de l'économie sociale et solidaire

Créé en 1984, le Relais est un réseau d'entreprises à but socio-économique, leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation de textiles usagés. Chaque année, il collecte 80 000 tonnes et en valorise près de 90%. Une grande partie trouve une seconde vie en France dans le réseau des 68 boutiques de vêtements d'occasion Ding Fring ou encore dans les ateliers de coupe chiffons ou de fabrication de l'isolant "Métisse" (isolation murs, toitures...). Ajoutons enfin que pour le Relais, membre d'Emmaüs France et co-fondateur de l'IRFS (Inter réseaux fibre solidaire), la lutte contre l'exclusion demeure un principe



fondateur. Depuis 30 ans, plus de 2400 emplois (dont 500 en Afrique), durables et non délocalisables, ont été créés pour des personnes en situation d'exclusion et peu qualifiées. Ayons la fibre solidaire, recyclons nos vêtements et textiles ! ■

Calendrier des collectes

Attention ! Depuis le 2 juin 2014, changement du calendrier des collectes pour l'impasse de la Gribette et la rue des Roseaux.

- Ordures ménagères : mardi et vendredi après-midi ;
 - Emballages : jeudi matin ; verre : apport volontaire ;
 - Déchets végétaux : mercredi matin ;
 - Encombrants : 19 juin, 17 juillet...
- Renseignements : 0 800 293 991 (appel gratuit).

TRANSPORT

Des aides pour les collégiens

La Ville prend en charge pour partie la carte Imagine'R pour les collégiens. La participation financière demandée aux familles est de 25 euros (145 € pris en charge par la Ville). Toute demande de carte doit obligatoirement être enregistrée au service Régie unique. Des formulaires sont disponibles en mairie à cet effet. Pour les demandes de renouvellement, les formulaires sont envoyés directement aux familles mais doivent impérativement être déposés au service Régie. **Attention**, date limite de dépôt : le 30 sept. 2014. **Service Régie unique :** 01 69 46 72 20.

RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Inscriptions

Le service Régie unique est à votre disposition en juin et tout l'été pour inscrire ou renouveler les inscriptions de vos enfants à la restauration et au centre de loisirs. Il suffit de vous présenter au service muni du ou des carnet(s) de santé de vos enfants et de vos coordonnées personnelles et professionnelles. Ces fiches d'inscription, transmises dans les structures, sont indispensables pour un accueil en toute sécurité de vos enfants.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Ce qui change à la rentrée

A compter du 2 septembre, les enfants auront classe le mercredi matin, conformément à la réforme des rythmes scolaires. En contrepartie, la journée d'école se termine plus tôt, laissant place à des activités favorisant l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives...

Les 15 et 16 mai, la municipalité a présenté aux parents d'élèves le dispositif qui débutera à la rentrée. Résultat du dialogue avec les enseignants, les partenaires éducatifs et les parents, la nouvelle organisation sera mise en place jusqu'en juin 2015 et pourra donner lieu à des ajustements par la suite.

Qu'est-ce qui change ?

La semaine d'école se déroulera sur **quatre jours et demi**; les enfants auront désormais classe le **mercredi matin**, de 8h30 à 11h30, le mercredi matin ayant été choisi très majoritairement par les enseignants comme par les parents d'élèves. Les autres jours de la semaine, l'école se terminera à 15h45. De 15h45 à 16h30, des TAP - Temps d'activités périscolaires - seront proposés. Destinés à l'épanouissement des enfants, ils seront pris en charge par la mairie, qui souhaite proposer des activités à vocation ludique, éducative, culturelle ou sportive. Les activités seront organisées par cycles thématiques, après chaque période de vacances scolaires.

Les TAP sont-ils gratuits ?

Afin de garantir à tous l'égalité d'accès à ces nouvelles activités, la municipalité a fait le choix de la gratuité.

Les TAP sont-ils obligatoires ?

Non, ils sont facultatifs. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, venir chercher leur enfant à 15h45 ou l'autoriser à rentrer tout seul (pour les enfants de primaire uniquement et à condition qu'ils aient une autorisation signée).

Et les accueils périscolaires ?

Les accueils périscolaires, autrement dit la garderie, sont toujours maintenus, le matin (de 7h15 à 8h30), comme le soir (de 16h30 à 19h30). Ces accueils sont payants, selon le barème du quotient familial. Le mercredi, à 11h30, après l'école, les enfants auront aussi la possibilité de déjeuner à la cantine et/ou d'aller au centre de loisirs l'après-midi.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec le service scolaire. ■

Service scolaire - 01 69 46 72 47
www.mairie-fleury-merogis.fr

ÉQUIPEMENT

Trois chantiers pour les familles

Petite enfance, enfance... L'arrivée, au cours des prochains mois, de plus de 300 nouveaux habitants dans le quartier des Joncs-Marins suppose une offre de services et d'équipements adaptés. Pour répondre aux évolutions que connaît la commune, trois chantiers de construction en direction des familles sont actuellement en cours.



Groupe scolaire Robert-Desnos

Au cœur du quartier, le chantier d'extension du groupe scolaire Robert-Desnos avance bien. Quatre nouvelles classes de maternelle sont créées ainsi qu'une école élémentaire de dix classes. Un centre de loisirs dernière génération est aussi intégré à la structure, qui disposera également de son propre centre de production de cuisine. Le groupe scolaire accueillera ses premiers élèves dès le 2 septembre. L'ouverture des classes se fera progressivement, en lien avec les livraisons des logements du quartier.



Multi-accueil rue de l'Écoute-s'il-pleut

Les travaux de la structure multi-accueil viennent de débuter. Au pied des nouveaux immeubles, le futur équipement devrait ouvrir ses portes en octobre 2014 et comportera vingt berceaux au total. Le ministère de la Justice a d'ores et déjà réservé dix berceaux.

Les horaires du multi-accueil seront en effet élargis (de 6h à 19h30) afin de mieux répondre aux contraintes professionnelles des agents de l'administration pénitentiaire.



Accueil périscolaire Langevin

Après l'ouverture en septembre 2013 d'un accueil périscolaire à l'école Joliot-Curie, la construction d'un équipement similaire débute sur le groupe scolaire Langevin. Il permettra d'accueillir les enfants sur place, avant et après l'école, dans l'enceinte du groupe scolaire. Construite selon les normes Haute qualité environnementale et RT2012, la structure sera dotée d'une ossature en bois et comportera une surface de 260 mètres carrés. La livraison des travaux est prévue début 2015. ■

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le commissaire-enquêteur émet un avis favorable

Du 22 avril au 9 mai, une enquête publique avait lieu sur la désaffectation des places de stationnement situées rue Jacques-Decour et rue Fernand-Léger, afin de permettre la réalisation des programmes prévus dans le lotissement des Joncs-Marins. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a prononcé un avis favorable. La Ville s'engage par ailleurs à engager une concertation sur l'aménagement des espaces extérieurs des Aunettes et à compenser les places de stationnement supprimées, tout en respectant les espaces verts et les jeux pour enfants du quartier.



COMMERCE

Lavage-auto : un service de proximité

Votre voiture aurait besoin d'un petit lifting ou tout simplement d'un grand nettoyage de printemps et vous cherchez un service de lavage-auto ? Ça tombe bien, sur Planète Car Wash, il y a tous les services dont vous avez besoin ! De plus, vous pourrez vous adresser à M. Lévy, responsable de la station de Fleury-Mérogis. Il vous proposera conseils et services personnalisés avec bonne humeur et entrain.

Vous avez certainement remarqué l'enseigne en empruntant la Francilienne en direction d'Évry. L'entreprise de lavage Planète Car Wash, dirigée par M. Tahri, est installée depuis huit ans dans la zone des Ciroliers, sur la commune de Fleury, à proximité de la station-service essence. Le lavage automatique des véhicules est ouvert en libre-service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Vous pourrez acheter vos jetons au distributeur automatique (paiements par carte bancaire, billets ou pièces) et choisir vos temps de lavage et vos programmes (1€ = 1 mn.40; 2€ = 3 mn.40). La station est également équipée d'un portique de lavage offrant plusieurs temps de nettoyage et différents tarifs (de 4 à 10 €).

**Nettoyage sur mesure**

Si vous êtes pressé, affairé, débordé, que vous n'avez pas le temps de vous occuper de votre véhicule, les services de M. Lévy vous seront bien utiles. Ce dernier, Floriacumois de longue date, vous reçoit dans son petit local d'accueil, de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 19h. Il propose un forfait de lavage complet de votre véhicule. Au programme : aspirateur, lavage, nettoyage des sièges, des moquettes, du tableau de bord (et même du moteur si c'est un diesel), cire... Cette dernière touche finale redonnera à votre voiture tout son éclat. "Il faut au moins deux heures pour faire briller une voiture", explique M. Lévy. Qu'à cela ne tienne, il y passe le temps qu'il faut et déclare ne jamais s'ennuyer. "J'aime mon travail", dit-il. Il est d'ailleurs fier de nous montrer l'arrière-boutique de son accueil, une sorte de "cabine des machines" dont il est pour ainsi dire le concepteur, le gardien et le réparateur ! ■



NOUVEAU

Un opticien près de chez vous

L'opticien Visio Center a ouvert ses portes le 29 avril dernier. Joutant le magasin Leclerc, dans le centre commercial des Joncs-Marins, ce magasin indépendant est ouvert du lundi au samedi de 10h30 à 19h30.

MM. Alexandre Boufflet, opticien-lunettier, et David Lahmi (directeur), vous proposent un large choix de plus de 600 montures, optiques et solaires, pour adultes et enfants. Toutes les grandes marques sont représentées : Carrera, Burberry, Hugo Boss, Marc Jacobs, Dolce & Gabbana, Vogue, Ralph Lauren, Poliss... Quant aux autres montures, elles sont toutes fabriquées par des lunettiers professionnels.

Les prix sont abordables et les offres avantageuses : pour l'achat d'une monture de marque + verres, votre deuxième paire de lunettes sera gratuite ainsi que six mois de lentilles. Pour votre enfant, si vous optez pour une monture de marque, vous repartirez avec un jouet cadeau (sac, ballon...). Enfin un service après-vente est assuré pour tout achat de montures, verres, lentilles...

Visio Center - 11 rue Rosa-Parks - 01 69 04 47 44.

Ci-dessus : Messieurs David Lahmi et Alexandre Boufflet, responsables de Visio Center, en Carrera et Ray-ban !



FÊTE DE LA VILLE

En avant la musique !

Le samedi 21 juin, ce sera la Fête de la ville, la fête de la Musique et la fête de l'été ! Plusieurs bonnes raisons donc de se rassembler à la Pointe-Verte, rue Roger-Clavier, pour une journée entière d'animations pour toute la famille : contes, arts de la rue, jeux sportifs ou ludiques, ateliers pour les enfants et la jeunesse, village et stands associatifs, buvette, spectacles et concerts... Avec la compagnie Quelqu'uns, vous saurez si vous êtes du genre "Dans les jupes de ma maman", et avec les Cubiténistes, votre portrait sera bientôt exposé dans le "Musée de la vie quotidienne". Ne manquez pas non plus l'insolite Caravane des Six Faux Nez, les étonnants jongleurs du Mozambique, le premier concert des enfants du centre de loisirs et les Féeries pyromaniées qui embraseront la fin de soirée... ■

Fête de la ville - Samedi 21 juin de 15h à minuit - La Pointe-Verte - Entrée libre - Rens.: 01 69 46 72 09. ►►

▶▶ EN AVANT LA MUSIQUE!

JOUR (de 15h à 19h)**Les spectacles**

Etes-vous du genre "Dans les jupes de ma maman"? Pour le savoir, rendez-vous avec la compagnie Quelqu'uns et ses quatre mamans grandeur nature. Elles seules pourront vous dire, le temps d'une histoire et d'un aller-retour dans leurs jupes, si vous êtes justement sortis de leurs jupons ou si, comme d'autres, vous êtes seulement en cours d'extraction, ou collés à jamais, avec votre assentiment ou à votre corps défendant... Ces histoires pour rire vous seront contées en petit comité et sous une forme inattendue : sous des campements de jupes mobiles! De leur côté, les Cubiténistes vous attendront de pied ferme pour accrocher votre portrait dans leur "Musée de la vie quotidienne". Pour vous photographier, ces philosophes de l'absurde mettront tout en œuvre : décor invraisemblable, mise en scène loufoque... Dans leur studio

expérimental, ils transformeront le public en œuvre d'art et le feront entrer au Musée! Enfin, tout au long de l'après-midi, vous pourrez vous installer dans la Caravane des Six Faux Nez pour écouter l'histoire de "Là-bas", un enfant pas tout à fait comme les autres... Un moment de poésie et d'humanité.

Les animations

Côté sport, l'école municipale organisera tout au long de l'après-midi jeux d'adresse, lancer, hockey... Une structure gonflable de 20 mètres, encadrée par le service Jeunesse, accueillera de multiples activités pour les jeunes : foot, hand, volley, basket... Une initiation au handball est également prévue avec l'association Morsang-Fleury-handball. La Maison de la petite enfance attendra les tout-petits pour des ateliers de maquillage, création de bâtons de pluie, chansons en famille... A l'initiative du centre de loisirs, les enfants de Fleury ont

posé avec leurs doudous au cours des derniers mois. Résultat : une très belle exposition de photographies souvenirs. Venez les admirer! Côté musique, les enfants pourront participer à différents ateliers avec le centre de loisirs, le CMA et la médiathèque : les prénoms et les doudous en musique, récup' et fabrication d'instruments, éveil musical, quizz et petits jeux musicaux, écriture de chansons et création en musique live...

Le village associatif

Dans le village associatif, vous pourrez soutenir tous ceux qui mènent, ici ou ailleurs, des actions culturelles, éducatives, solidaires : Eddufao (vente d'artisanat malien pour un projet humanitaire et expo photos), Parole et équilibre (lance-boule, pêche à la ligne, initiation au bridge, vente d'objets), Secours populaire (vente de gâteaux, boissons et tombola), Fleury-Mosaïque (atelier mosaïque et expo), etc.

NUIT (de 19h à minuit)**Les jongleurs du Mozambique (19h)**

Aux confins de la performance, de la danse et de la musique, la compagnie de Thomas Guerineau et les six artistes de Maputo (Mozambique) revisitent la jonglerie sous toutes ses formes : balles rebonds sur percussions ou avec sacs plastiques, cartons, vêtements... Cette éton-

nante création de jonglerie musicale a été imaginée par un artiste atypique, Thomas Guerineau, formé à l'école du cirque (Fratellini), aguerri aux ballets d'opéra et créateur de chorégraphies contemporaines. Improvisations, inventivité, virtuosité... le spectacle Maputo-Mozambique ne laissera personne indifférent.

Et pour se restaurer? (20h)

Vous trouverez sur le site de la fête un espace restauration tenu par les associations locales. Vous aurez le choix entre les punches, bokites, condiments, sorbets coco des associations Lyannaj'91 et Reflet d'outre-mer ou les plats des îles préparés par l'association Ti'macatia. Pour participer au grand repas partagé du soir, apportez votre pique-nique!

Gaëlle Marie et les enfants du centre de loisirs

Tout au long de l'année, la chanteuse Gaëlle Marie et le musicien Xavier Duboc ont animé des ateliers chansons avec les enfants du centre de loisirs. Ensemble, ils ont composé des chansons sur le thème de la différence. Ils monteront sur scène pour la première fois à la Fête de la ville et présenteront leur spectacle "Les autres et moi". Venez les encourager et découvrir leurs compositions! ■



EN BREF

Flashmob

Connaissez-vous le principe du flashmob? Il s'agit d'une "mobilisation éclair" dans un lieu public menée par un groupe de personnes pour y effectuer un ensemble d'actions convenues à l'avance et en secret. Les participants, qui ne se connaissent pas, sont informés du lieu de rendez-vous et des consignes par le biais d'Internet. Les mamans de la halte-garderie de Fleury organisent un flashmob à la Fête de la ville. Pour rejoindre le groupe, connaître les quelques pas de danse nécessaires à l'intervention, rendez-vous sur le site internet de la Ville (www.mairie-fleury-merogis.fr) puis au stand de la Maison de la petite enfance le **samedi 21 juin**. Au "flashmob des mamans" de la halte, tout le monde peut participer, y compris les papas! Venez nombreux!

Fusées

Vous rêvez de construire une fusée et de la faire décoller à la Fête de la ville? Rendez-vous sur le terrain de rugby avec le service Jeunesse / Le Chalet et l'association "Planète Sciences". Des ateliers seront organisés pour tous les scientifiques et astronomes en herbe. Vous pourrez également assister au lancement des micro-fusées réalisées par les participants de l'atelier "Planète Sciences". Ils ont entre 11 et 15 ans et se retrouvent tous les samedis pour acquérir des notions de base en physique, fabriquer des micro-fusées avec des matériaux simples et légers (carton, balsa) et préparer leur lancement. Attention, décollage imminent!

Cessez l'feu

Ils vous en mettront plein les yeux : ils se déplacent comme des feux follets, crachent d'immenses flammes jaunes, jonglent avec des torches, hypnotisent petits et grands... Ce sont les "Féeries pyromaniées" proposées par la compagnie "Cessez l'feu". Musique, chorégraphie et pyrotechnie s'entremêlent et donnent à ces personnages de la nuit un grand pouvoir de fascination... Un spectacle onirique, hors du temps, qui viendra clôturer en beauté la Fête de la ville. A ne pas manquer! Le spectacle est prévu vers 23h.

**Le programme****De 15h à 19h****> Dans les jupes de maman**

Cie Quelqu'uns Contes (45 mn.).

> Le Musée de la vie quotidienne

Cie Les Cubiténistes. Installation photos interactive.

> La Caravane

Cie Six Faux Nez. Spectacle (15 mn.) jeune public à partir de 5 ans.

19h > Maputo-Mozambique

Pièce pour 6 jongleurs du Mozambique.

20h > Repas partagé

Avec surprises artistiques pour petits et grands.

21h > "Moi et les autres"

Concert de Gaëlle Marie + centre de loisirs.

23h > Cessez l'feu

Spectacle pyromanié.

Infos : pôle Culture, Vie locale et associative

01 69 46 72 09

www.mairie-fleury-merogis.fr

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

RE-porters en herbe

Ils ont leurs cartes de presse et ont déjà sorti deux numéros du "Mag des RE-porters"! Tous les mercredis, un groupe de jeunes expérimente le métier de journaliste, sous la houlette de Solène Simard, référente de parcours au service de la Réussite éducative. Ils sont devenus incollables sur la signification d'un comité de rédaction, d'une maquette ou d'un ours!



Pour créer un journal, il faut lui choisir un nom et établir un sommaire. Il faut aussi se mettre d'accord sur les sujets à paraître. Pour le troisième numéro, c'est le thème de la mer qui a été retenu. Un univers qui fait écho aux séances d'initiation à la voile au lac de Viry-Châtillon auxquels participent les plus grands d'entre eux.

La pêche aux informations

En vue de rédiger un ou plusieurs articles, Jiovanel, Oueys et David sont plongés dans des lectures instructives. Qui étaient les Vikings? Quelle est leur histoire? Quelle différence y a-t-il entre un pirate et un corsaire? Telles sont les questions auxquelles ils tentent de répondre en résumant des fiches sélectionnées sur Internet. Un vrai travail d'investigation! Pour réaliser les numéros précédents, ils ont été amenés à faire des recherches sur des sujets aussi divers que le

dispositif de la Réussite éducative, le corps humain, la météo... Ils ont également interviewé plusieurs personnes : élèves et enseignants des écoles de Fleury, joueurs de football et entraîneurs...

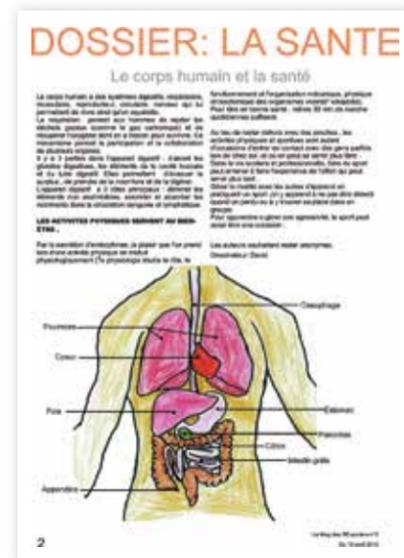
Des articles illustrés

Pour les illustrations, les jeunes ont fait appel à leurs compétences et talents. Dans le numéro 2, c'est David qui a dessiné le corps humain. "On a imprimé une image trouvée sur Internet puis on l'a décalquée et coloriée à la main", explique-t-il. Dans le même numéro, ils ont également inséré une bande dessinée réalisée collectivement. "Il a fallu d'abord faire un story board, dessiner au crayon et colorier. C'était long, très long", commente Oueys. Aujourd'hui, la recherche d'images est fructueuse. Les moteurs de recherche Internet proposent toutes sortes de capitaines

crochet et de barbes noires! Il n'y a que l'embarras du choix.

Un comité de rédaction

Alexis, Shana et Abdessamad, collégiens, ont rejoint l'équipe de rédacteurs. Chaque mercredi, un temps de discussion est prévu entre les "grands" du primaire et les collégiens. La grande cuisine se transforme en comité de rédaction et les échanges vont bon train. "Qui veut faire le maquettiste?", interroge Solène. David est candidat. De son côté, Jiovanel préfère terminer sa rédaction sur les pirates. Shana, Alexis et Abdessamad donnent leur avis sur la disposition des articles et visuels. Les décisions se prennent de manière collective et les jeunes finissent par se mettre d'accord: il y aura 3 articles, une belle photo du stage voile en 1^{re} page, un dessin ou un jeu sur la 4^e page. A suivre. ■



EXPO MÉDIATHÈQUE

Les totems recyclent les couleurs



Tout au long de l'année, les bibliothécaires accueillent les écoliers de Fleury et leur proposent des lectures thématiques, des animations, des ateliers, etc. Le prix des Incorruptibles, par exemple, consacre les albums préférés des enfants. Cette année, les classes maternelles ont également travaillé sur les couleurs. Chaque classe a choisi la sienne : rouge pour celle de M^{me} Battais, vert pour celle de M^{me} Lefebvre, bleu pour celle de M^{me} Da Mota et jaune pour celle de M^{mes} Zozaya et Voise. Au fil des séances, livres, auteurs et histoires ont été déclinés sur le thème : création d'un bonhomme-couleurs, d'un monstre sur fond noir, mélange des teintes... Un illustrateur professionnel, Alex Sanders, est même venu leur rendre visite. Enfin, quatre totems (photo) ont été réalisés à partir d'objets récupérés par les enfants. Toutes ces productions seront exposées à la médiathèque à partir du 24 juin (vernissage à 17h) et durant tout l'été. Venez admirer les couleurs! ■

FOOTBALL L'USFM champion !

L'équipe fanion de Fleury évoluera en CFA pour la 1^{re} fois de son histoire la saison prochaine.

Les Floriacumois se sont imposés à Thouars pour se hisser à la première place de leur groupe. Bravo aux joueurs et à l'ensemble du club pour son ascension fulgurante. Retour en images dans le prochain numéro !

MÉDIATHÈQUE Heure d'été

La médiathèque Elsa-Triolet sera fermée du 1^{er} au 5 juillet pour inventaire. Elle ouvre à nouveau ses portes le mardi 8 juillet, en horaires d'été :

- Mardi et mercredi de 10h à 12h30.
- Vendredi de 14h à 18h.
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h.

CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Floraisons de spectacles

Avec l'arrivée des beaux jours, vient l'époque des floraisons ! Le Cma suit lui aussi le rythme des saisons en nous offrant ses floraisons théâtrales.

Les floraisons théâtrales, ce sont deux pièces à ne pas manquer, interprétées par les comédiens des ateliers théâtre adultes du Cma. La mise en scène est signée Christophe Waïss, leur enseignant, qui nous invite à découvrir l'univers de deux auteurs.

Le **vendredi 27 juin à 20h30** et **dimanche 29 juin à 16h**, *Les Révérends* nous transporte dans le théâtre de l'absurde cher à Slawomir Mrozek. Le rideau à peine levé et nous voici plongé dans une petite bourgade de la Nouvelle-Angleterre, où la communauté des fidèles attend son nouveau révérend. Mais deux candidats nommés par les autorités religieuses se présentent à ce poste... Une comédie incisive et jubilatoire qui critique, avec un esprit loufoque, les intégrismes de tous bords.

Dans *Hôtel des deux mondes*, d'Éric Emmanuel Schmitt, l'atmosphère est complètement différente. A

l'image du dramaturge, ce suspense métaphysique se situe entre rêve et réalité, comédie et tragédie : cinq personnages, entre la vie et la mort, se retrouvent dans un lieu de passage étrange et mystérieux. Aucun ne sait comment il est arrivé à l'Hôtel des deux mondes, ni quand il pourra ressortir... Un mystère à élucider salle Malraux, **samedi 28 et lundi 30 juin à 20h30**.

Les autres rendez-vous...

Du 10 au 13 juin, dans le cadre de la semaine Léz'arts à l'école, le Cma accueillera une dizaine de projets artistiques. Tour à tour acteurs et spectateurs, les enfants assisteront aux représentations de leurs camarades. Pour le final, le samedi matin, le spectacle de l'école maternelle Langevin, aboutissement d'un projet d'école sur trois ans, déclinera le thème : "Les lieux de vie de l'école".

Côté petite enfance, la médiathèque et le Cma clôtureront l'année par un spectacle de lectures à haute voix mises en musique. Gribouillis gribouillons, pin pon... **Jeudi 19 juin**, le Cmacarnavalothèque fera découvrir aux structures petite enfance ce qui se cache derrière ces titres. ■



JAZZ

Supersonic play Sun Ra... au Marcille

Le 5 juillet, le parc Marcille accueille le rendez-vous incontournable des amateurs de jazz.

Cette année, ambiance psychédélique assurée autour de Pierre de Trégomain, et de Thomas de Pourquery et son groupe Supersonic, invités d'Arnaud Gransac.

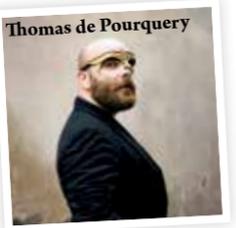
Transats, ambiance de nuit d'été, charme discret d'un petit jardin au cœur de Fleury... tous les ans on adore se laisser plonger dans l'univers bucolique de Jazz au Marcille. Ce rendez-vous mélange avec bonheur un univers visuel surprenant, des jeux pour la famille, et des artistes passionnés, amateurs et professionnels... Cette année, c'est Arnaud Gransac, artiste enseignant du Centre musical et artistique, qui orchestre l'événement autour de la musique et de l'image. En écho au projet 2014 du Cma, Matthieu Verhaverbeke, VJ (DJ d'images), apportera sa touche visuelle à la soirée, qui débutera avec les ateliers jazz du CMA. Viendra ensuite le quartet du chanteur Pierre

de Trégomain, "figure montante" du jazz vocal (cf. Citizen Jazz) qui jouera l'énergie d'un jazz américain entre scats et envolées lyriques, accompagné de Bruno Schorp, Arnaud Gransac et Benoist Raffin. Pour le final? C'est l'univers psychédélique de Sun Ra, apôtre du free jazz à la philosophie cosmique des années 60-70, revisité par Thomas de Pourquery et son groupe Supersonic. Afro-beat, funk : à bord de son Supersonic, Thomas de Pourquery redessine les frontières du jazz. "C'est un de ces musiciens énergumènes comme le jazz en produit de temps en temps, qui appartient à un espace cosmique parallèle au nôtre. (...) Supersonic est formé de six musiciens qui sonnent comme douze ou plus, chacun doublant

aux percussions ou à la voix", selon le journal *Télérama*. Bienvenue, donc, dans le vaisseau psychédélique de Jazz au Marcille 2014 ! ■

Jazz au Marcille

Samedi 5 juillet dès 18 heures, parc Marcille. Entrée par la rue des Petits-Champs. Jeux en bois avec la Réussite éducative, ateliers jazz et ateliers pop-rock du Cma, Quartet Pierre de Trégomain, Thomas de Pourquery. Rens. : 01 69 46 72 09



Bons plans jeunesse : inscrivez-vous !

Vous avez entre 11 et 25 ans et encore rien de prévu cet été ? La plaquette jeunesse sortira dans quelques jours ! L'équipe du Chalet a concocté un programme rempli de surprises : sports, sorties, soirées, jeux, activités aquatiques...

Attention, quelques changements : afin de permettre une meilleure organisation, vous devrez vous préinscrire dès les 24 et 25 juin. Les inscriptions définitives auront ensuite lieu les 1^{er} et 2 juillet. Pour bénéficier des sorties, il faudra impérativement avoir payé sa cotisation annuelle, participer régulièrement aux activités jeunesse durant l'année, et respecter les règles du Chalet. Enfin, pour permettre au plus grand nombre de profiter d'un large choix, mais aussi pour inciter les jeunes à découvrir des activités éducatives ou culturelles, le nombre de sorties de loisirs (parc d'attractions par exemple) sera limité à deux par mois et par jeune, lequel aura droit aussi en plus à deux activités culturelles.

Préinscriptions (présentation du programme) : 24 et 25 juin de 14h à 18h au Chalet. Inscriptions définitives : 1^{er} et 2 juillet de 14h à 18h, au Chalet. Tél. : 01 60 15 85 20.



Du 10 au 13 juin au CMA Léz'arts à l'école

Le CMA accueille les projets artistiques des écoles.

Lire page 18

Samedi 14 juin 9h-12h Centre de loisirs

Portes ouvertes au centre de loisirs

Présentation des équipes et des activités d'été. Inscriptions (enfant à partir de 8 ans) aux deux mini-séjours du 21 au 25 juillet et du 18 au 22 août.

Samedi 14 juin à partir de 14h Bois des Joncs-Marins Grand nettoyage

Rendez-vous derrière le magasin Leclerc. Lire page 9

Samedi 14 juin à partir de 21h salle Wiener

Soirée dansante

Avec repas, 100 % rétro.
Organisée par l'association Reflet d'outre-mer.

15 € avec repas
Prévente : 12 €
Rens./resa : 06 61 92 62 78

Mercredi 18 juin à 14h30 Rue du Général-de-Gaulle Appel du 18 juin

Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940.
Rendez-vous à 14h30, avenue du Général-de-Gaulle, devant la stèle.

Mercredis 18 et 25 juin 14h-17h Espace intergénérationnel Écrivons l'histoire de Fleury!

Ateliers ouverts à tous.
Conjuguez au passé, présent et futur l'histoire de Fleury. Jeunes et aîné-e-s, apportez vos photos, récits, dessins...

Inscriptions : 01 69 46 72 19
Lire page 6

Jeudi 19 juin Carnavalothèque

Lectures à haute voix et en musique pour la petite enfance. Lire p. 18

Samedi 21 juin 15h-minuit Pointe-Verte

Fête de la ville

Contes, spectacles, jonglerie...
Entrée libre. Rens. : 01 69 46 72 09
Lire pages 13 à 15

A partir du 24 juin Vernissage à 17h Médiathèque

Expo "Couleurs"

Des totems à partir de matériaux de récupération. Lire p. 14

Vendredi 27 juin à 20h30 Dimanche 29 juin à 16h Salle Malraux

"Les Révérends"

Pièce jouée par l'atelier théâtre adulte du CMA. Lire p. 18

Samedi 28 juin à 20h30 Lundi 30 juin à 20h30 Salle Malraux

"Hôtel des deux mondes"

Pièce jouée par l'atelier théâtre adulte du CMA. Lire p. 18

Samedi 5 juillet dès 18h Parc Marcille

Jazz au Marcille

Entrée libre par la rue des Petits-Champs. Rens. : 01 69 46 72 09
Lire page 19

Samedi 19 juillet à Cabourg Samedi 9 août au Touquet Samedi 23 août à Trouville

Sorties familles de l'été

Sorties à la mer et en famille avec l'Espace familial Louis-Daquin.
Inscriptions les lundis de 14h à 18h et les jeudis de 10h à 12h et de 14h à 18h. Rens. : 01 69 51 78 60



Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet,
maire, vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val
d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza,
maire-adjointe chargée
de l'Action sociale, du
Logement et de la Lutte
contre les discriminations



Jean-Marc Frésil,
maire-adjoint chargé
de la Culture



Nathalie Batard,
maire-adjointe chargée
de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin,
maire-adjoint chargé
des Travaux
et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern,
maire-adjointe chargée
de la Petite enfance
et de la Réussite éducative



Didier Rajobson,
maire-adjoint chargé
du Sport, de la Vie
associative et du
Développement durable



Alexandra Le Foll,
maire-adjointe chargée
de la Jeunesse
et des Retraités



Karine Ranvier,
maire-adjointe chargée
de l'Emploi, de l'Insertion
et du Commerce



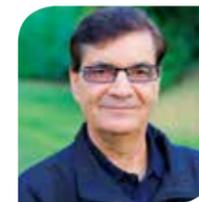
Germain Battais,
conseiller municipal



Joseph Jasmin,
conseiller municipal



Célia Legenty,
conseillère municipale
déléguée communautaire



Boualem Benaoua,
conseiller municipal
délégué communautaire



Martine Chabot,
conseillère municipale
déléguée en charge
de l'Aménagement du
territoire



Stéphane Bernard,
conseiller municipal



Catherine Degoul,
conseillère municipale



Ahmed Naceh,
conseiller municipal



Nathalie Clavier,
conseillère municipale



Faouzi Cherchali,
conseiller municipal



Plamena Main,
conseillère municipale



Ruben Collette,
conseiller municipal



Gisèle Bikandou,
conseillère municipale



Didier Fillat,
conseiller municipal



Caroline Séverin,
conseillère municipale

Élu-e-s de l'opposition



Bruno Hyson,
conseiller municipal



Virginie Dec,
conseillère municipale



Abdel Yassine,
conseiller municipal



Clotilde Clavier,
conseillère municipale



Annie Saltzmann,
conseillère municipale
Front de gauche

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, David DERROUET**
01 69 46 72 00

• **Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**
01 69 46 72 44

• **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,**
elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• **Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne,**
il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Comme indiqué, nous resterons centrés sur Fleury. Ainsi exit tout propos concernant la politique nationale ou européenne. Revenons donc sur un des thèmes abordés et qui a malheureusement fait l'actualité : les gens du voyage. Qu'avons-nous vécu ces dernières semaines ? Occupation illégale d'espace publique, coupure sauvage de l'éclairage de certaines rues... puis départ en pleine nuit ! Combien aura coûté tout ceci à la ville ? Dans le même temps, le projet Val Vert était présenté et là : aucune allusion à une aire de grand passage contrairement à ce qui avait été annoncé par notre maire en nous dénigrant ! Par contre, les villes de Sainte-Geneviève et Villemoisson se sont rapprochées pour mutualiser leur aire d'accueil. Tout se passe donc comme nous l'avions indiqué (voir les documents mis à disposition) : mutualisation des aires au niveau de l'agglomération du Val d'Orge. Qu'en est-il de notre ville ? Qui va défendre nos intérêts auprès des commissions ? Ensemble, restons vigilants.



Bruno Hyson et Virginie Dec
Groupe "Vivre unis à Fleury"

Redynamiser le centre commercial c'est dynamiser Fleury !
Notre centre commercial est à l'abandon et, de ce fait, livré à l'insécurité et aux trafics. Alors que Fleury-Merogis est éclaté en différents quartiers sans point de rencontre et qu'un centre-ville nous fait défaut, le centre commercial pourrait être celui-ci. Le revitaliser permettrait d'améliorer notre vivre ensemble et de proposer du travail à nos habitants. Notre ville doit pouvoir se projeter à partir d'un centre dynamique qui rayonne sur tous les quartiers. Sans ce centre, le développement est brouillon et, pire, il n'est pas canalisé augmentant alors le sentiment d'insécurité. Cela dénote chez la majorité municipale une lacune dans l'écoute des habitants et des commerçants. Or, s'il est un lieu à Fleury autour duquel nous pouvons repenser la ville, c'est bien notre centre commercial.

<http://fleuryensemble.blogspot.fr>
<https://www.facebook.com/fleuryensemble>



Abdel Yassine et Clotilde Clavier
Groupe "Fleury ensemble"

QUAND ON EST DE GAUCHE

Que faire à Fleury face aux politiques d'austérité qui dégradent chaque jour un peu plus notre qualité de vie ? **Quand on est de gauche, on augmente les subventions pour les associations** afin qu'elles aident plus les Floriacumois. Quand on est de gauche, **on rend gratuit la restauration scolaire** pour permettre aux familles de souffler un peu. Quand on est de gauche, on prend un arrêté municipal **pour interdire les expulsions**. Quand on est de gauche, **on vote un abattement spécial de réduction d'impôts locaux** pour les personnes handicapées ou invalides. Oui mais voilà, quand on fait seulement semblant d'être de gauche, que fait-on ? Rien de tout cela. Ainsi, les élus de la majorité se sont limités à proposer aux Floriacumois une nouvelle activité intitulée "Comment se nourrir à moindre coût ?". En revanche, pour eux, ils ont été plus efficaces et ont augmenté leurs indemnités et en ont créé une nouvelle de plusieurs milliers d'euros annuels, rien que pour le Maire.



Annie Saltzmann,
conseillère municipale
Groupe Front de gauche

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **ASSISTANTES SOCIALES**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET**Naissances**

HAIRABEDIAN Louise,
Sandrine, Caroline
née le 6 mai 2014

PIRONNIE Swan
né le 11 mai 2014

BARRY Boubacar
né le 15 mai 2014

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**
27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**
- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**
34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60
• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36
• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06
Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.
Le **lundi matin**.

• **Objets encombrants**
Le **mercredi 18 juin** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**
Le **samedi 23 août** de 9h à 12h, parking de la mairie.
Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**
6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**
Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**
Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**
10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**
Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**
Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelette et la rue des Roseaux.
Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Jeudi 5 juin de 8h30 à 11h,
sur rendez-vous
en appelant au 01 69 46 72 00.

• **AVOCAT CONSEIL**
De 10h15 à 11h45 le **vendredi 27 juin**.

SAMEDI 21 JUIN
de 15h à 23h

à la pointe verte
(rue Roger-Clavier)



Musique,
spectacles,
jeux,
pique-nique
et restauration
sur place

Animations
sportives,
atelier récup'
initiation
aux échasses...

Fête de la ville